Niveau(x) d'enseignement: 3 — Numéro EDUQ: 9270234
Centre d'intérêt: 751

Les Résultats à l'épreuve de français écrit de troisième et de sixième année du primaire, juin 1990 / Ministère de l'éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : La Direction générale, 1991.
14 p. : ill. ; 28 cm.

Titre de départ. Code: 16-7407-27.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction du développement de l'évaluation.

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue écrite * Examen scolaire * Primaire (Ordre d'enseignement)

Analyse des résultats de deux échantillons de textes d'élèves à une épreuve obligatoire de français écrit de sixième année et à une épreuve d'appoint d'écriture de troisième année. Six cents textes d'élèves venant d'une quarantaine d'écoles ont été corrigés. Dans l'ensemble, on remarque que les élèves font des apprentissages significatifs en écriture et que leurs résultats sont satisfaisants (taux de réussite de 86,1 % en troisième année et de 80,7 % en sixième). On propose tout de même quelques suggestions susceptibles d'améliorer les éléments "choix de l'information" et "choix du vocabulaire".

Type de document:

9270234

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'évaluation
et des ressources didactiques

LES RÉSULTATS À L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS ÉCRIT

DE TROISIÈME ET DE SIXIÈME ANNÉE DU PRIMAIRE
JUIN 1990

Octobre 1991 Direction du développement de l'évaluation

INTRODUCTION

En 1990, le ministère de l'Éducation a décidé de corriger deux échantillons de textes d'élèves à la suite, d'une part, de l'épreuve obligatoire de français écrit de sixième année et, d'autre part, de l'épreuve d'appoint d'écriture de troisième année. Dans les deux cas, 600 textes d'élèves venant d'une quarantaine d'écoles du Québec ont été corrigés.

Le Ministère veut ainsi faire connaître les forces et les faiblesses des élèves et suivre leurs progrès, non seulement d'une année à l'autre, mais aussi d'un cycle à l'autre. De plus, ces données sont essentielles à la poursuite des travaux et des réflexions sur la définition de la compétence des élèves en français écrit à la fin de chacun des cycles du primaire.

ÉPREUVES

Aux deux cycles, les élèves devaient rédiger un texte pour convaincre quelqu'un. En troisième année, les élèves écrivaient au directeur ou à la directrice de leur école pour le ou la convaincre de choisir l'une des sept idées suggérées afin d'améliorer l'école. L'augmentation du nombre d'ordinateurs (20 p. 100), l'achat de nouveaux appareils pour la cour de récréation (18,8 p. 100), l'aménagement de coins de lecture (18,7 p. 100) et d'une salle pour faire les devoirs (16,9 p. 100) ont été les suggestions les plus retenues. Les autres idées ont attiré un moins grand nombre d'élèves: l'aménagement d'une classe pour les arts plastiques (12,2 p. 100), l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque (7,3 p. 100), l'organisation d'activités nouvelles le midi ou après la classe (5,8 p. 100).

En sixième année, les élèves devaient rédiger un article pour l'hebdomadaire local afin de persuader des jeunes de leur âge d'occuper leurs vacances soit en allant régulièrement à la piscine, soit en s'inscrivant à la bibliothèque ou en lisant, soit en entreprenant une activité pour gagner un peu d'argent de poche. Le premier sujet a été de loin le plus populaire puisqu'il a été traité par 53,5 p. 100 des élèves; 27,2 p. 100 des élèves ont choisi le «boulot», alors que la lecture a suscité l'intérêt de 19,3 p. 100 d'entre eux.

Québec

Contrairement à d'autres types de textes, les textes à caractère incitatif étaient moins longs que ceux à caractère narratif ou informatif. Un plus grand nombre d'élèves ont écrit des textes courts.

Tableau 1
Répartition des longueurs de texte

3e année		6e année	
Pourcentage d'élèves qui ont écrit des textes		Pourcentage d'élèves qui ont écrit des textes	
• courts (moins de 100 mots)	67,5	• courts (moins de 250 mots)	47,8
• moyens (de 100 à 149 mots)	27,3	• moyens (de 250 à 349 mots)	43,3
• longs (150 mots et plus)	5,2	• longs (350 mots et plus)	8,8
Nombre moyen de mots écrits	89,2	Nombre moyen de mots écrits	259,4

GRILLES DE CORRECTION ET EXIGENCES

Les grilles de correction de troisième et de sixième année sont conçues de la même façon: à quelques critères se greffent des éléments et à chacun d'eux correspond une échelle descriptive comportant cinq échelons, l'échelon central (C) représentant le comportement attendu. En troisième année, le critère de l'organisation du texte (cohérence et paragraphe) n'est pas évalué; de plus, l'accord du verbe n'a pas été considéré en 1990. En revanche, on ne trouve pas, en sixième année, le critère «écriture et présentation».

Dans les deux cas, on tient compte du nombre de fautes par rapport à la longueur du texte pour les éléments **Ponctuation, Structure de la phrase, Orthographe d'usage, Accord du nom, de l'adjectif et du verbe.** Il faut aussi signaler que, pour ces mêmes éléments, on ne considère que les aspects de la langue qui devraient être maîtrisés à chacun des cycles.

On peut apprécier les résultats de deux façons: en premier lieu, en accordant une pondération à chaque élément et en appliquant une note de passage de 60 sur 100 au total obtenu par l'élève; en second lieu, en dichotomisant les résultats à l'échelon C et en fixant un nombre d'éléments au total d'éléments réussis (seuil de réussite). Les deux types de renseignements seront fournis dans les pages qui suivent.

GRILLE DE CORRECTION Écriture Troisième année Juin 1990

CRITÈRE	ÉLÉMENT	ÉCHELLE DESCRIPTIVE A	B	C	D	E	PONDÉRATION
CHOIX	1. Le texte comporte l'information demandée dans le projet.	Information très pertinente Nombre plus que suffisant	Information pertinente Nombre plus que suffisant	Information pertinente Nombre suffisant	Information pertinente Nombre insuffisant	Information non pertinente OU Texte en dehors du projet	35 p. 100
	2. Le vocabulaire est adapté au projet: il est précis et varié.	Vocabulaire riche et très bien adapté au projet	Vocabulaire riche et bien adapté au projet	Vocabulaire simple et adapté au projet	Vocabulaire pauvre et peu adapté au projet	Vocabulaire très pauvre et peu adapté au projet	15 p. 100
ORGANISATION DE LA PHRASE	3. La majuscule et le point sont bien employés.	Moins de 2 p.100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	Plus de 4 p. 100 de fautes	5 p. 100
	4. Les phrases, simples et composées, sont bien construites.*	C = Aucune faute M = 0-1 faute L = 0-2 fautes	C = 1 faute M = 2 fautes L = 3 fautes	C = 2-3 fautes M = 3-4 fautes L = 4-5 fautes	C = 4-5 fautes M = 5-6 fautes L = 6-7 fautes	C = 6 et plus M = 7 et plus L = 8 et plus	20 p. 100
RESPECT DU CODE LEXICAL	5. Les mots sont écrits correctement.	Moins de 2 p. 100 de fautes	2 et 3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	5 p. 100 de fautes	Plus de 5 p. 100 de fautes	10 p. 100
RESPECT DU CODE GRAMMATICAL	6. Les accords des noms et des adjectifs au pluriel sont faits correctement.	Moins de 2 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	Plus de 4 p. 100 de fautes	10 p. 100
ÉCRITURE ET PRÉSENTATION	7. Le texte est lisible et la présentation est soignée.	Texte très lisible et très soigné Aucune faute	Texte lisible et soigné 1-2 fautes	Texte lisible et assez soigné 3-4 fautes	Texte parfois difficile à lire, peu soigné 5-6 fautes	Texte souvent difficile à lire, peu soigné ou malpropre 7 fautes et plus	5 p. 100

* C = texte court : moins de 100 mots;
M = texte moyen : de 100 à 149 mots;
L = texte long : 150 mots et plus.

Exigences: **NOTE DE PASSAGE: 60 sur 100.**

SEUIL DE RÉUSSITE: six éléments (qui obtiennent au moins la cote C) sur sept.

GRILLE DE CORRECTION Écriture Sixième année Juin 1990

CRITÈRE	ÉLÉMENT	ÉCHELLE DESCRIPTIVE A	B	C	D	E	PONDÉRATION
CHOIX	1. Le texte comporte les arguments demandés dans le projet.	Arguments très pertinents Nombre suffisant ou plus que suffisant	Arguments pertinents Nombre suffisant ou plus que suffisant	Arguments pertinents Nombre suffisant	Arguments pertinents Nombre insuffisant	Texte en dehors du projet	20 p.100
	2. Le vocabulaire est adapté au projet: il est varié et correct.	Vocabulaire riche et très bien adapté au projet	Vocabulaire riche et bien adapté au projet	Vocabulaire simple et adapté au projet	Vocabulaire pauvre et peu adapté au projet	Vocabulaire très pauvre et peu adapté au projet	10 p.100
ORGANISATION DU TEXTE	3. Les arguments sont groupés logiquement.	Texte très cohérent Tous les arguments sont groupés	Texte cohérent Tous les arguments sont groupés	Texte cohérent 1 ou 2 arguments éparpillés	Texte peu cohérent 3 ou 4 arguments éparpillés	Texte incohérent Arguments très éparpillés	10 p. 100
	4. Les arguments sont liés et les référents sont facilement repérables.	Liens presque toujours appropriés Référents presque toujours repérables 0-2 fautes	Liens très souvent appropriés Référents très souvent repérables 3-4 fautes	Liens assez souvent appropriés Référents assez souvent repérables 5-6 fautes	Liens souvent inappropriés Référents souvent difficiles à repérer 7-8 fautes	Liens très souvent inappropriés Référents très difficiles à repérer 9 et plus	5 p. 100
	5. Le texte est bien découpé en paragraphes.	Les paragraphes correspondent parfaitement aux arguments développés.	Les paragraphes correspondent très bien aux arguments développés.	Les paragraphes correspondent globalement aux arguments développés.	Emploi abusif des paragraphes	Aucun découpage	5 p. 100
ORGANISATION DE LA PHRASE	6. Les signes de ponctuation sont utilisés adéquatement.	Moins de 1 p. 100 de fautes	1 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	Plus de 3 p. 100 de fautes	5 p. 100
	7. Les phrases, simples et composées, sont bien construites.	Toutes les phrases ont du sens et sont bien construites. C.* 0 faute M.* 0 faute L.* 0-1 faute	Presque toutes les phrases ont du sens et sont bien construites. C. 1 faute M. 1 faute L. 2 fautes	La plupart des phrases ont du sens et sont bien construites. C. 2 fautes M. 2-3 fautes L. 3-4 fautes	Plusieurs phrases comportent des fautes de sens ou de construction. C. 3-4-5 fautes M. 4-5-6 fautes L. 5-6-7 fautes	De nombreuses phrases comportent des fautes de sens ou de construction. C. 6 et plus M. 7 et plus L. 8 et plus	15 p. 100
RESPECT DU CODE LEXICAL	8. Les mots sont écrits correctement.	Moins de 2 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	Plus de 4 p. 100 de fautes	10 p.100
RESPECT DU CODE GRAMMATICAL	9. Les accords des noms et des adjectifs sont faits correctement.	Moins de 1 p. 100 de fautes	1 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	Plus de 3 p. 100 de fautes	10 p.100
	10. Les finales des verbes sont appliquées correctement.	Moins de 2 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	Plus de 4 p. 100 de fautes	10 p.100

* C = texte court: moins de 250 mots; M = texte moyen: de 250 à 349 mots; L = texte long: 350 mots et plus.

Exigences: NOTE DE PASSAGE: 60 sur 100.

SEUIL DE RÉUSSITE: huit éléments (qui obtiennent au moins la cote C) sur dix.

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

L'examen des quatre tableaux ci-après donne une vue d'ensemble de la réussite des élèves aux épreuves. Dans les tableaux 2 et 3, la première colonne regroupe les critères, la deuxième, le maximum de points alloués à chacun et la troisième, la note de passage fixée à 60 sur 100. Les colonnes suivantes indiquent les résultats obtenus: les quatrième et cinquième colonnes indiquent les moyennes: la moyenne brute, puis la moyenne convertie en pourcentage; l'écart type donne ensuite un aperçu de la dispersion des résultats. La dernière colonne indique le taux de réussite, c'est-à-dire le pourcentage d'élèves qui ont obtenu 60 sur 100 et plus.

Tableau 2
Données relatives aux résultats de l'ensemble de l'échantillon de TROISIÈME année (600 élèves)

CRITÈRE	Maximum	Note de passage	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Écart type sur 100	Taux de réussite
SITUATION DE COMMUNICATION (1 à 2)	50	30	29,4	58,8	13,8	66,0
Choix de l'information et du vocabulaire (1-2)	50	30	29,4	58,8	13,8	66,0
FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE (3 À 7)	50	30	41,9	83,8	13,2	94,3
Organisation de la phrase (3-4)	25	15	*	*	*	*
Respect du code lexical (5)	10	6	8,2	82,0	26,0	85,3
Respect du code grammatical (6)	10	6	8,7	87,0	23,0	89,3
Écriture et présentation (7)	5	3	3,4	68,0	10,0	79,3
Ensemble de l'épreuve	100	60	71,0	71,0	11,5	86,1

Compte tenu des exigences fixées par la grille de correction de 1990, les résultats sont très satisfaisants. On décèle une faiblesse des élèves de troisième année pour la **Situation de communication**, car le taux de réussite est à peine satisfaisant.

On constate un taux de réussite très élevé pour les critères du **Fonctionnement de la langue**. Cela s'explique: en troisième année, les élèves commencent à recevoir un enseignement plus systématique de certains faits grammaticaux. Aussi les exigences sont-elles à la mesure des apprentissages qu'ils ont faits. Par exemple, au regard de l'élément **Ponctuation**, on ne considère que la majuscule et le point; pour l'élément **Accord du nom et de l'adjectif**, on n'a compté, en évaluation sommative, que les erreurs de pluriel où le nom et l'adjectif étaient directement précédés d'un déterminant. (Ex. nos devoir<u>s</u>, les art<u>s</u> plastiques, de beau<u>x</u> livres). Il va sans dire qu'au cours de l'année, toutes les fautes sont signalées aux élèves.

Par ailleurs, la dispersion de l'échantillon pour les critères **Respect du code lexical** et **Respect du code grammatical** est très élevée. L'examen des résultats par échelon (tableau 6) aidera à comprendre la situation.

---

* Données non disponibles.

Tableau 3
Données relatives aux résultats de l'ensemble de l'échantillon de SIXIÈME année (600 élèves)

CRITÈRE	Maximum	Note de passage	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Écart type sur 100	Taux de réussite
SITUATION DE COMMUNICATION (1 à 5)	50	30	33,4	66,8	14,0	74,5
Choix de l'information et du vocabulaire (1-2)	30	18	18,1	60,3	15,0	67,8
Organisation du texte (3-4-5)	20	12	15,4	77,0	16,5	87,8
FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE (6 à 10)	50	30	37,1	74,2	17,4	81,2
Organisation de la phrase (6-7)	20	12	13,8	69,0	20,0	66,3
Respect du code lexical (8)	10	6	7,4	74,0	30,0	77,0
Respect du code grammatical (9-10)	20	12	15,9	79,5	20,5	85,7
Ensemble de l'épreuve	100	60	70,5	70,5	13,7	80,7

Dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants. Les élèves semblent avoir plus de facilité à se conformer aux critères du **Fonctionnement de la langue** qu'à satisfaire aux exigences de la **Situation de communication** qui leur est proposée. On pourrait dire que, globalement, la grande majorité des élèves sont capables de structurer un texte convenablement et de faire les accords des noms, des adjectifs et des verbes; en revanche, beaucoup d'élèves éprouvent des difficultés à choisir l'information pertinente en nombre suffisant et à structurer leurs phrases.

Tableau 4
Distribution des élèves de TROISIÈME année selon leur résultat global

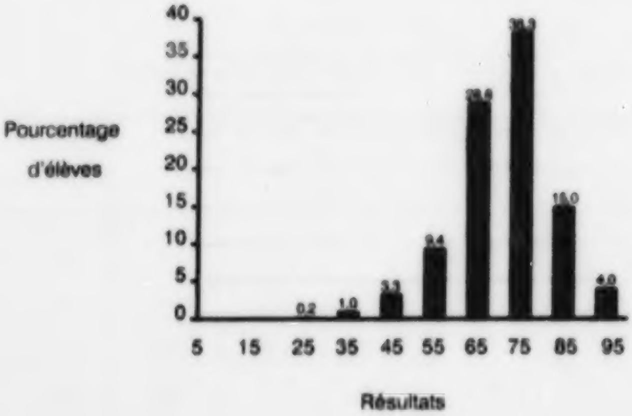

Près de six élèves sur dix (57,3 p. 100) ont un résultat égal ou supérieur à la moyenne qui est de 71 p. 100.

Tableau 5
Distribution des élèves de SIXIÈME année selon leur résultat global

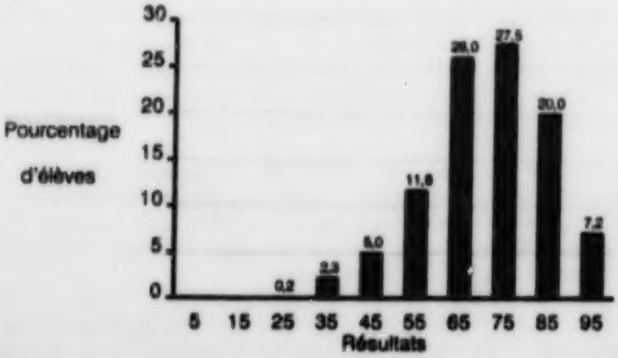

Près de trois élèves sur dix (27,2 p. 100) ont une très bonne maîtrise de l'habileté à écrire, puisqu'ils ont des résultats égaux ou supérieurs à 80 p. 100.

RÉSULTATS PAR ÉLÉMENT

Les tableaux 6 et 7 montrent la répartition de l'échantillon par rapport aux éléments et aux échelons de l'échelle descriptive. L'échelon C correspond au comportement attendu. Le taux de réussite, à droite, représente le pourcentage d'élèves qui obtiennent les cotes A, B et C.

Tableau 6
Résultats de TROISIÈME ANNÉE par élément et par échelon de l'échelle descriptive

Éléments \ Échelle	A	B	C	D	E	Taux de réussite
1. Choix de l'information	2,7	17,5	56,1	21,0	2,7	76,3
2. Choix du vocabulaire	1,7	10,9	61,6	25,0	0,8	74,2
3. Ponctuation	77,7	12,0	5,7	1,8	2,8	95,4
4. Structure de la phrase	51,2	27,3	18,8	2,4	0,3	97,3
5. Orthographe d'usage	55,0	23,7	6,6	4,2	10,5	85,3
6. Accord (nom, adjectif)	67,8	14,7	6,8	4,9	5,8	89,3
7. Écriture (calligraphie) et présentation	19,1	20,4	39,8	19,5	1,2	79,3

Le tableau ne révèle pas de faiblesses marquées chez les élèves.

La force des élèves de troisième année est dans l'élément **Organisation de la phrase.** Presque tous les élèves satisfont aux exigences de la **Structure de la phrase** et font 3 p. 100 et moins de fautes de **Ponctuation**, c'est-à-dire qu'ils emploient correctement la majuscule et le point. Comme on constate que près de neuf élèves sur dix (89,7 p. 100) font deux fautes et moins de ponctuation dans un texte de 100 mots (A + B), une hausse de l'exigence pour cet élément pourrait être envisagée.

On remarque également que la répartition de l'échantillon dans les différents échelons n'est pas la même selon les éléments. Lorsqu'on regarde le taux de réussite pour les éléments **Choix de l'information** et **Choix du vocabulaire**, on ne peut pas parler de réelle faiblesse des élèves, même si ces deux éléments ont les taux de réussite les plus bas. Par ailleurs, on observe que les pourcentages d'élèves qui obtiennent les cotes A et B sont nettement plus bas que pour tous les autres éléments.

L'**Orthographe d'usage** est un élément bien particulier puisqu'il permet de constater qu'un peu plus de la moitié des élèves obtiennent la cote A (ils font moins de 2 p. 100 de fautes), alors que 10,5 p. 100 des élèves obtiennent la cote E (ils font plus de 5 p. 100 de fautes). On observe le même phénomène en sixième année depuis plusieurs années.

Tableau 7
Résultats de SIXIÈME ANNÉE par élément et par échelon de l'échelle descriptive

Éléments \ Échelle	A	B	C	D	E	Taux de réussite
1. Choix de l'information	6,3	18,2	47,8	22,9	4,8	72,3
2. Choix du vocabulaire	2,2	16,2	68,2	12,7	0,7	86,6
3. Cohérence	30,8	30,0	30,5	6,5	2,2	91,3
4. Liens et référents	32,8	41,4	22,3	3,0	0,5	96,5
5. Paragraphe	34,2	18,1	35,7	9,8	2,2	88,0
6. Ponctuation	42,5	35,8	13,4	5,3	3,0	91,7
7. Structure de la phrase	19,7	22,5	26,7	23,8	7,3	68,9
8. Orthographe d'usage	45,7	18,1	13,2	8,0	15,0	77,0
9. Accord du nom et de l'adjectif	27,8	37,2	18,2	7,5	9,3	83,2
10. Conjugaison et accord du verbe	62,3	18,0	8,8	5,7	5,2	89,1

Aucune faiblesse importante n'apparaît dans la colonne Taux de réussite. C'est dans l'élément **Structure de la phrase** qu'on trouve le taux de réussite le moins élevé (68,9 p. 100); il faut donc continuer à intensifier les interventions pédagogiques en cette matière. Il faut toutefois signaler qu'en comparaison avec les résultats de 1989, il y a une augmentation du taux de réussite de 14,6 p. 100. Même si la situation d'écriture était moins difficile en ce qui a trait à la structure des phrases, on peut sans doute affirmer qu'il y a amélioration.

À l'élément **Choix de l'information**, on remarque que 22,9 p. 100 des élèves n'ont pas réussi à satisfaire à toutes les exigences du sujet proposé (cote D). Certains élèves ont rédigé un texte qui visait davantage à informer qu'à persuader. D'autres n'ont su développer qu'un seul argument.

Ces dernières années, l'élément **Choix du vocabulaire** est réussi à plus de 80 p. 100, ce qui, globalement, est très satisfaisant. Toutefois, on remarque que plus de la moitié des élèves (67,6 p. 100 en 1989; 68,2 p. 100 en 1990) se trouvent à l'échelon C, qui correspond à un vocabulaire simple, c'est-à-dire correct et précis sans être recherché. Pour obtenir une cote supérieure, l'élève doit montrer une certaine recherche dans le choix du vocabulaire. Donc, même si cet élément ne constitue pas une faiblesse réelle pour les élèves, on pourrait penser que des interventions judicieuses afin d'aider les élèves à choisir des termes précis, à varier leur vocabulaire ou à employer des mots évocateurs pourraient apporter des améliorations sous cet aspect.

Des taux de réussite très élevés pour les éléments **Ponctuation** et **Conjugaison et accord du verbe** (et ce, depuis deux ans), doivent nous amener à repenser les exigences de ces éléments. Concernant la ponctuation, on pourrait peut-être augmenter le nombre de cas qui sont considérés et ajouter, par exemple, la virgule après le complément circonstanciel antéposé ou les marques du dialogue (guillemets et tirets). Quant au verbe, la tolérance de fautes pourrait se situer à 2 p. 100 plutôt qu'à 3 p. 100.

Tableau 8
Taux de réussite pour chaque élément, par ordre décroissant, TROISIÈME année

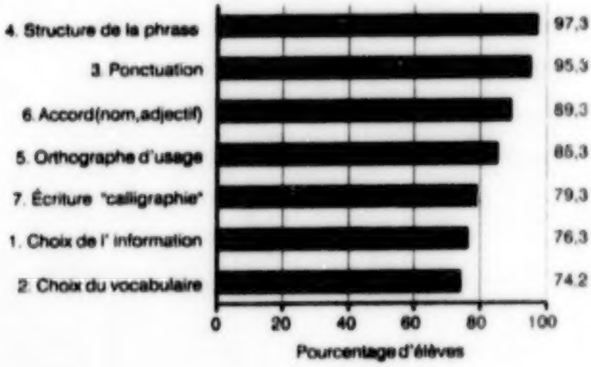

Plus de la moitié des éléments ont un taux de réussite très satisfaisant (égal ou supérieur à 85 p. 100).

Tableau 9
Taux de réussite pour chaque élément, par ordre décroissant, SIXIÈME année

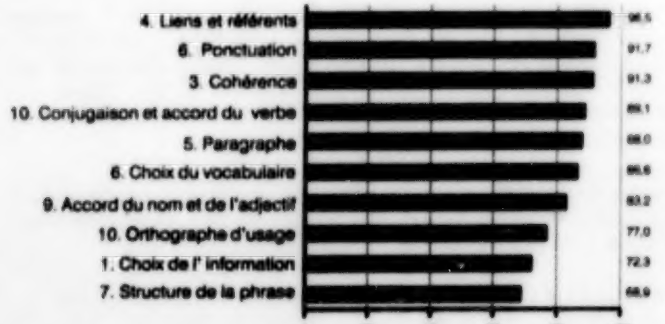

Les résultats sont très satisfaisants pour les six premiers éléments. Quant aux autres, des interventions pédagogiques appropriées et une prise de conscience par les élèves de leurs faiblesses, pourraient sans doute apporter des améliorations au cours des prochaines années.

NOMBRE D'ÉLÉMENTS RÉUSSIS

Tableau 10
Pourcentage d'élèves qui ont réussi de 1 à 7 éléments pour l'épreuve de TROISIÈME année

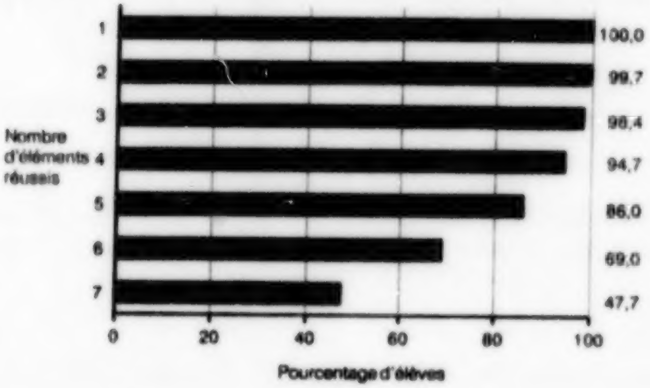

Le seuil de réussite, fixé à six éléments sur sept, est atteint par 69 p. 100 des élèves. Par ailleurs, 86 p. 100 des élèves réussissent cinq éléments sur sept, ce qui se rapproche du nombre d'élèves qui ont la note de passage de 60 sur 100 (86,1 p. 100).

Tableau 11
Pourcentage d'élèves qui ont réussi de 1 à 10 éléments pour l'épreuve de SIXIÈME année

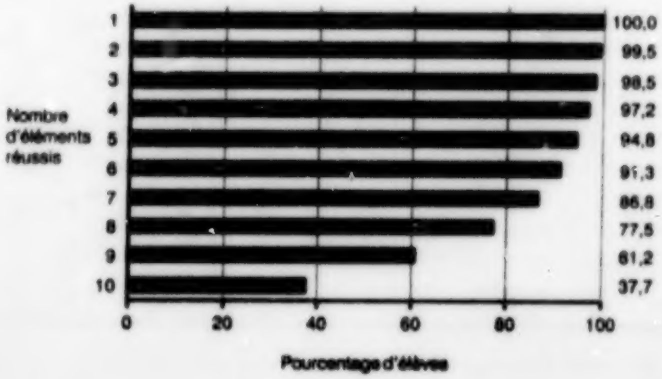

Un peu plus de trois élèves sur quatre (77,5 p. 100) atteignent le seuil de réussite fixé à huit éléments sur dix.

COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES (Sixième année)

Tableau 12 **Comparaison entre les moyennes et les taux de réussite (1987, 1988, 1989, 1990)**

RÉSULTAT D'ENSEMBLE	1987 N=1264 élèves discours à caractère expressif	1988 N=1141 élèves discours à caractère imaginaire	1989 N = 600 élèves discours à caractère informatif		1990 N= 600 élèves discours à caractère incitatif	
			Grille 1988	Grille 1989	Grille 1988	Grille 1990
Moyenne obtenue à l'épreuve	63,8	63,9	71,7	70,6	67,8	70,5
Taux de réussite	62,1	61,4	84,2	82,1	73,8	80,7

La grille de correction de 1990 était identique à celle de 1989. Aussi pouvons-nous dire que le taux de réussite de 1990 est presque le même que celui de l'année précédente.

Tableau 13 **Comparaison entre les taux de réussite pour chaque élément (1987, 1988, 1989, 1990)**

ÉLÉMENT	1987 N=1264 élèves discours à caractère expressif	1988 N=1161 élèves discours à caractère imaginaire	1989 N=600 élèves discours à caractère informatif		1990 N=600 élèves discours à caractère incitatif	
			Grille 1988	Grille 1989	Grille 1988	Grille 1990
1. Choix de l'information	53,3	54,8	75,3	75,3	72,3	72,3
2. Choix du vocabulaire	73,7	80,0	87,1	87,1	86,6	86,6
3. Cohérence: regroupement ou ordre chronologique	88,5	92,6	91,2	91,2	91,3	91,3
4. Cohérence: liens et référents	86,7	77,3	95,7	95,7	96,5	96,5
5. Découpage du texte en paragraphes	77,0	63,8	91,9	91,9	88,0	88,0
6. Ponctuation	86,4	71,8	91,8	91,8	91,7	91,7
7. Structure de la phrase	80,3	95,9	66,9	56,3	80,2	68,9
8. Orthographe d'usage	64,3	55,4	67,2	79,4	63,8	77,0
9. Accord du nom et de l'adjectif	56,3	84,8	79,3	79,3	83,2	83,2
10. Conjugaison et accord du verbe	95,0	62,7	89,7	95,3	80,3	89,1

On n'a pas apporté de modifications importantes aux exigences fixées pour les cinq premiers éléments. Au cours des trois dernières années, on constate une amélioration notable pour l'élément **Découpage du texte en paragraphes.** Les éléments **Choix de l'information** et **Cohérence (liens et référents)** ont aussi connu une hausse appréciable de leur taux de réussite.

Toutefois, c'est en 1988 qu'a été introduite la notion de proportion de fautes par rapport au nombre de mots du texte pour les éléments 6, 8, 9 et 10.

L'exigence fixée en 1988 pour les éléments **Ponctuation** et **Accord du nom et de l'adjectif** et établie à 2 p. 100 de fautes a été maintenue en 1989 et en 1990. On constate une nette amélioration pour l'élément **Ponctuation**, alors que pour l'élément **Accord du nom et de l'adjectif**, le taux de réussite se maintient autour de 80 p. 100. Les taux de réussite pour les éléments **Orthographe d'usage** et **Conjugaison et accord du verbe** étant très bas en 1988, l'exigence a été ajustée à 3 p. 100 de fautes en 1989 et maintenue comme telle en 1990. On remarque une amélioration certaine pour l'élément **Conjugaison et accord du verbe** alors que l'élément **Orthographe d'usage** n'a pas obtenu un taux de réussite supérieure à 67 p. 100 au cours des dernières années.

L'exigence pour l'élément **Conjugaison et accord du verbe** sera haussée à 2 p. 100 de fautes en 1991, alors que 3 p. 100 de fautes seront tolérées pour l'élément **Orthographe d'usage.**

Quant à l'élément **Structure de la phrase**, on constate une forte fluctuation au cours des ans. Comme le type de texte demandé aux élèves varie chaque année, ceux-ci rédigent des phrases dont la structure est diversifiée, ce qui peut expliquer la disparité des résultats. Il faut signaler que l'exigence a été haussée en 1989. Si on compare les résultats de 1989 et ceux de 1990, une amélioration semble tout de même se dessiner.

CONCLUSION

L'analyse des résultats nous indique que les élèves de troisième et de sixième année font des apprentissages significatifs en écriture et que leurs résultats sont satisfaisants, et même très satisfaisants pourraient affirmer certains (les taux de réussite sont de 86,1 p. 100 et de 80,7 p. 100). Nous pouvons penser que les pratiques d'écriture se multiplient dans les classes, puisque les élèves écrivent des textes de plus en plus longs, du premier au second cycle du primaire. De plus, les élèves de sixième année à qui on propose des projets d'écriture moins encadrés qu'en troisième année sont capables de structurer leur texte et de le découper adéquatement en paragraphes.

C'est au primaire, de façon graduelle, de la première à la sixième année, que les élèves apprennent à respecter la syntaxe écrite, l'orthographe d'usage et grammaticale. L'évaluation fixe ses exigences en se fondant sur le rythme d'apprentissage des élèves et sur la difficulté que posent certains faits de langue. Ainsi, compte tenu des exigences déterminées dans les grilles de correction, nous pouvons affirmer que, au regard des éléments du fonctionnement de la langue, les résultats de sixième année sont satisfaisants et ceux de troisième année sont très satisfaisants. Si la majorité des élèves semblent satisfaire assez facilement à certaines exigences fixées, cela indique que ces dernières pourraient, peut-être, être haussées.

Par ailleurs, même si les éléments **Choix de l'information** et **Choix du vocabulaire** obtiennent des taux de réussite assez satisfaisants, ils pourraient donner lieu à des interventions multiples et diversifiées afin qu'on n'ait plus l'impression que certains enfants ont peu de choses substantielles à dire et qu'ils ne trouvent pas facilement les mots précis pour les exprimer. Nous esquissons quelques suggestions:

- faire écrire souvent les élèves et les habituer à traiter de sujets diversifiés, tantôt très bien délimités, tantôt plus vastes où ils doivent faire eux-mêmes le choix de leurs thèmes et de leurs sous-thèmes. La bibliothèque de l'école et les discussions entre les élèves peuvent être mises à profit au moment de la planification;

- mettre l'accent sur des activités de promotion de la lecture afin que les élèves deviennent de véritables lecteurs pour qui le livre représente une façon d'élargir ses connaissances du monde et de pénétrer dans diverses formes d'imaginaire;

- respecter le temps prévu pour les sciences humaines, les sciences de la nature, les arts et la formation personnelle et sociale. C'est au cours des activités d'apprentissage prévues par ces programmes que les élèves acquièrent de nouveaux concepts, approfondissent leurs connaissances, se donnent une vision unifiée du monde, vivent des expériences de tous ordres et réfléchissent sur eux et sur leur environnenent. La richesse de ces apprentissages aide sans aucun doute les élèves à avoir «quelque chose à dire, à écrire» et, par voie de conséquence, on peut penser que leurs textes seront plus riches et plus intéressants à lire.

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7407-27